LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT A SAINT-BARTHÉLEMY ET A SAINT-MARTIN

CABINET
Service Décorations

Arrêté n° 2016/PREF/CAB/016 du 02 février 2016

Portant attribution de la Médaille d'honneur du Travail Promotion du 01 Janvier 2016

LE REPRESENTANT DE L'ETAT DANS LES COLLECTIVITES DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- Vu le décret 45-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail ;
- Vu le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail ;
- Vu le décret n° 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la population
- Vu le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail ;
- Vu le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation des pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;
- Vu le décret 2000-1015 du 17 octobre 2000 modifiant le décret 84-591 du 04 juillet 1984 de Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la solidarité ;
- Vu l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'État au travail et à la sécurité sociale ;
- Vu la circulaire BC du 01 avril 1957 de M le Secrétaire d'État au travail et à la Sécurité Sociale
- Vu la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail;
- Vu la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Vu Le décret en date du 12 novembre 2014 portant nomination de Monsieur Jacques BILLANT, en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;
- Vu le décret du 21 mai 2015 portant nomination de la préfète déléguée auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin Madame Anne LAUBIES

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-199 du 30 octobre 2015 portant délégation de signature accordée à Madame Anne LAUBIES, préfète déléguée auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin,

A l'occasion de la promotion du 01 Janvier 2016

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail - Grand Or - est décernée à :

- Monsieur BERNIER Jocelyn
- Madame BRYAN JO ANN Tabitha
- Madame CHARVILLE Roseline
- Madame DAVY Myriane
- Monsieur GREAUX Charles
- Monsieur GUMBS Alexandre
- Monsieur MAGRAS Ernest

Article 2 : La médaille d'honneur du travail - Or - est décernée à :

- Monsieur GALAS Jacques
- Monsieur GIRAUD Laurent
- Monsieur MAGRAS Solaure

Article 3 : La médaille d'honneur du travail - VERMEIL- est décernée à :

- Monsieur BENJAMIN Jean Pierre
- Monsieur BRIN Claude
- Madame LAKE Catherine

Article 4 : La médaille d'honneur du travail - ARGENT- est décernée à :

- Madame DIALLO-JOACHIM Isabelle
- Madame GALVANI Katia
- Monsieur HAMARD Laurent
- Madame LABRU Julie
- Monsieur SEYMOUR Samuel

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le chef de cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Anne LAUBIES